



Section de Vaucluse

tél : 04.90.27.72.98

mail : solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU du CTL du 28 septembre 2016

Ce CTL s'est tenu sous la présidence du nouveau DDFIP de Vaucluse. Toutes les organisations syndicales étaient présentes (SFP, CGT, FO, CFDT)

Après la lecture de notre liminaire (jointe en annexe), ainsi que celles de la CGT et de FO, le Président nous a fait une réponse dans le plus pur style technocrate ; d'un GAUTIER à l'autre, d'un directeur à l'autre, rien ne change. Ce sont tous des as du copier-coller... De bien beaux débats stériles en perspective qui nous font craindre que le dialogue social passe des urgences au service des soins palliatifs !

Bref, une entrée plutôt indigeste...

La suite du menu maintenant :

- Point n°1 : l'approbation des procès verbaux des CTL des 23 et 31 mai 2016. Ceux-ci étant vérifiés et éventuellement amendés en amont de cette séance, aucune observation n'a été faite, donc vote pour à l'unanimité.

- Point n°2 : La modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Valréas. Cette dernière a été proposée par l'ensemble des personnels de la Trésorerie et respecte les règles de durée d'ouverture au public. Par conséquent, nous avons voté pour, ainsi que FO et la CFDT, la CGT préférant s'abstenir sur ce point. Nous avons profité de ce sujet pour redemander qu'un pré-bilan des modifications des horaires décidées l'an dernier soit présenté aux organisations syndicales, la Direction en a fait la promesse ; à suivre...

- Point n°3 : la passage de 3 brigades de vérifications départementales à 2 ; Si cela ne modifie pas le nombre de vérificateurs (pour l'instant ?), force est de constater qu'il y a mathématiquement un chef de brigade en moins, rendant plus long et probablement plus complexe le travail pour l'ensemble des personnels des BDV. A cela, la Direction propose les soutiens suivants : un cadre A issu de la Direction aura pour tâche de soutenir les brigades (appui technique et contrôle des visas par exemple), un cadre C (toujours de la Direction) sera employé à mi-temps pour des tâches de « secrétariat », et un cadre B pourrait être détaché pour compléter cette mission de secrétaire, qui auparavant n'était tenue que par un cadre C, parti sous d'autres cieux et qui soi disant, n'était pas forcément utile... La direction projetant même de demander la création d'un poste B en brigade ... en échange de la suppression d'un autre bien sûr !

Cette réduction du nombre de brigades va entraîner un mouvement de mutation local exceptionnel, qui sera ouvert (confirmé par la Direction) à l'ensemble des cadres A, affectés mission contrôle à la RAN d'Avignon. Devant cette réorganisation bancaire et très certainement provisoire au vu des bouleversements qui s'annoncent dans l'organisation du contrôle fiscal, nous avons voté contre ce projet ; la CGT et FO en ont fait de même, la CFDT préférant s'abstenir sur ce point.

- Point n°4 : fusion des pôles de gestions du SIP de Carpentras ; ce point a été présenté comme étant issu d'un accord merveilleux entre le chef de services et ses agents. Accord permettant de soulager le travail de tout le monde, sans arrière pensée aucune !

Hélas, les éléments qui nous sont revenus de ce site montrent une toute autre réalité de la situation et de la façon dont ce projet a été présenté. En gros, l'accord a effectivement fait l'unanimité...du chef de service, et le résultat obtenu, pour l'instant ? Une tension palpable dans le service, là où il n'y en avait aucune. A croire que la nouvelle mode dans notre monde professionnel, c'est de briser ce qui marchait très bien, et les exemples dans notre département commencent sérieusement à se multiplier. Nous n'avons pas manqué de rappeler notre préoccupation sur ces sujets qui fragilisent le vivre ensemble des personnels et qui parfois exposent certains de nos collègues à des tensions psychologiques parfaitement nuisibles et inutiles, et quelquefois dangereuses. La Direction a promis qu'elle suivrait la situation de près, à nous de les suivre de près également ! Ce projet présente aussi un danger plus pernicieux : Un seul pôle = plus d'agents regroupés = plus de possibilités de suppressions de postes ! Ou comment donner le bâton pour se faire battre...**(pour mémoire, ce sont près de 1900 suppression de postes qui sont prévus pour l'année prochaine).**

Fabulation de syndicaliste ? Pas du tout, puisque ce projet a été présenté aux agents du SIP avec un argument qui, étrangement, ne figurait pas dans les documents soumis à ce CTL : la fusion des pôles permettra de faire face aux futures suppressions d'emploi ! Le Président s'est élevé en faux sur ce sujet et affirme qu'en tant que Directeur, cette argumentation ne pourra en aucun cas servir de justification à une réorganisation. Rendez-vous pour le CTL de fin d'année pour le verdict ...

Evidemment, nous avons voté contre ce projet qui dans, son état actuel, comporte trop de risques de tensions entre les collègues, et place ce service en première ligne face à la nouvelle vague de suppressions de postes qui arrive ! Ainsi que l'ensemble des autres organisations syndicales pensez-vous ? Hélas non, si la CGT et FO ont voté contre ce projet également, la CFDT a voté...pour ! Motif : ils étaient pour avant ce CTL, pas de raison de changer d'avis malgré tout ce qui a été exposé ! Si chaque organisation est évidemment libre de choisir la façon de défendre les agents de cette administration, chacun comprendra que cette façon de faire qui consiste à laisser le champ libre à toute réorganisation, y compris celles qui fragilisent l'ensemble de la DGFIP, ne sera jamais celle de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES !

- Point n°5 ; fort riche, puisque constitué de quatre sujets, soumis à ce CTL pour information seulement (sans vote donc).

1/ Présentation des protocoles de répartition des tâches et des liaisons entre le PCR, le PCE, le SIE (pôle enregistrement compris) et le SIP.

Protocole très détaillé mais qui montre la complexité du suivi de ces relations inter-services. De plus, au vu des postes non pourvus dans certains de ces services, la mise en place s'annonce délicate. Là encore, la Direction a convenu de faire des points d'étapes avec les organisations syndicales. Ce sujet a permis d'évoquer les déménagements et les travaux qui en sont la conséquence directe, souvent compliqués. Nous avons rappelé l'importance d'associer le CHS-CT à ces questions, et de citer l'exemple de la trésorerie de Sorgues, véritable travail de concertation entre les organisations syndicales, les agents concernés et la direction qui a porté ses fruits. La direction en a convenu : le travail des représentants du personnel est utile ! Sans blague ?!!

2/ Présentation du SAR (Service d'Appui au Réseau).

Ce nouveau service est mis en place à titre expérimental, et vise à soutenir les services issus de l'ex-gestion publique (pour l'instant !) Il sera constitué d'un inspecteur principal, de deux inspecteurs divisionnaires, et d'un contrôleur de l'équipe de renfort de la Direction. Ces quatre personnes devront donc s'occuper de soutenir les trésoreries, en plus de leurs tâches habituelles bien sûr. Pour faire court, les comptables auront la possibilité de saisir le SAR pour des tâches ponctuelles, pouvant être effectuées à distance. Un service de renfort supplémentaire, vu que l'équipe de renfort ne parvient plus à faire face aux nombreuses sollicitations qui sont elles-mêmes trop souvent causées par le manque de personnels...A quand un SAR pour soutenir le SAR ? Là encore, il faudra attendre le retour d'expérience de ce nouveau service pour cerner ses contours exacts et les missions pour lesquelles il sera sollicité.

3/ Point sur l'adaptation des structures et du réseau (la tristement célèbre ASR).

La situation de l'enregistrement est désormais scellée : ce sera un SPFE départemental. Késaco ? Les directions avaient le choix entre faire un pôle enregistrement départemental seul, ou adossé à un SPF. C'est la deuxième option qui a été choisie. La différence ? Dans la première option, les collègues n'ont à s'occuper que de l'enregistrement, dans la deuxième option, ils devront assurer en plus le service d'accueil du SPF. Mise en place prévu : le 01/09/2017. Ne restera à régler que quelques menus détails : qui voudra rejoindre ces postes (et quitter les résidences de Cavillon et Carpentras, ou y rester en tant qu'agents de leur SIE respectif), combien de

personnels dans ce futur service, quelles formations mettre en place, quels travaux prévoir...etc...bref, les brouilles habituelles : placer les agents dans le contexte particulièrement anxiogène de la mobilité forcée, prendre le risque de créer un service qui va sonner le creux (il faudra bien former les collègues) et qui sera sous calibré. Pas grave, les collègues du SPF (d'Avignon) les aideront bien, eux qui sont en pleine préparation de fusion et qui subissent une pression très forte pour résorber leurs délais de publication. Quant au traitement de la relance des successions, ce travail pourtant vecteur de rentrées fiscales importantes à moindre coût, risque de passer rapidement au second plan dans cette nouvelle configuration...Vous avez dit efficacité ?

Le cas de Gordes est réglé (du moins pour la direction !), la trésorerie fermera ses portes au 01/01/2017 pour rejoindre APT (trésorerie et SIP-SIE). Et là aussi, deux ou trois brouilles restent à régler : deux collègues seulement (sur les quatre postes actuels) sont appelés à rejoindre la trésorerie d'APT. L'ancien chef de poste fera du soutien à temps partiel (car appelé à d'autres tâches). Et deux sièges vides arriveront : un à la trésorerie et un au SIP (que d'économies de formation ça va faire!!). Petite note d'optimisme quand même : le directeur nous a confirmé qu'un poste B sera ouvert au mouvement spécifique à venir. Prions pour que quelqu'un le demande...

4/ Evolution des protocoles relatifs aux caisses uniques de Carpentras et d'Orange.

La Direction a fait le constat suivant : la tenue de la caisse ne doit pas reposer sur un seul agent. Par conséquent, elle a demandé aux chefs de services des sites de Carpentras et d'Orange, ainsi que Cavaillon, appelé à accueillir la trésorerie dans un avenir proche (2017 ?). A Carpentras, la tenue de la caisse se fera par roulement (SIP pour 5 demi-journées et Trésorerie pour 3 demi-journées). A Orange, la Trésorerie réalise plus d'opérations de caisse, mais dispose de moins d'agents, par conséquent, seul le SIP assure la tenue de la caisse au quotidien ; un roulement sera mis en place et la trésorerie assurera la suppléance. De plus la Direction envisage de proposer la mise en place d'un réseau des caissiers, sous la forme de réunions type groupe de travail, et éventuellement de créer un réseau WI-Fip dédié. Elle pense aussi à trouver des éléments de valorisation de la mission de caissier ; la situation de Cavaillon a permis d'alerter la Direction sur les problèmes touchant également l'accueil généraliste sur l'ensemble des sites. La direction a promis qu'elle demandera un état des lieux aux chefs de service.

- Dernier point : les questions diverses.

Dans le prolongement, nous avons demandé au directeur les autres projets prévus dans le cadre de l'ASR. Sa réponse est restée pour le moins évasive : pour 2017 : ceux exposés lors de cette séance, pour 2018, on verra bien (élection présidentielle oblige...).

Les travaux à l'étude concernent l'arrivée de la trésorerie de Cavaillon au CFP : le maître d'œuvre a été choisi. La création d'un ascenseur sur le site d'Orange est budgétée.

Les travaux de sécurisation des corniches de certains bâtiments de la Cite administrative d'Avignon, ainsi que la sécurisation renforcée de son entrée principale sont eux aussi budgétés.

Nous avons demandé également quel sort attendait le CDIF ; à priori rien de nouveau à court terme, mais le Directeur confirme à demi-mot qu'une réflexion est lancée en haut lieu sur l'avenir des missions foncières en général.

Conclusion de ce CTL ? Si nous ne réagissons pas très vite et de manière forte, alors la destruction de la DGFIP continuera !

Nous reviendrons très vite dans tous les services pour en discuter avec vous tous.

A très bientôt

Vos élus qui ont siégé pour ce CTL :

Loïc ROBERT (SIP Avignon)

Benoît SAUTECOEUR (EDR)

Philippe MUTSCHLER (BVD)

Laurent DERBES (SIP Avignon)

Arnaud BEAUJARD (SPF Avignon)